

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 40 (1990)

Heft: 3

Artikel: Les élites bancaires suisses : 1880-1960

Autor: Cassis, Youssef / Debrunner, Fabienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉLITES BANCAIRES SUISSES, 1880–1960

Par YOUSSEF CASSIS et FABIENNE DEBRUNNER

L'image des «gnomes de Zurich» reste la première qui vient à l'esprit lorsque l'on évoque les banquiers suisses. Le succès durable de cette formule, lancée par les travaillistes britanniques au milieu des années 1960, s'explique indiscutablement par la réceptivité de l'opinion publique internationale aux notions de secret et de petitesse qu'elle suggère. Mais la méconnaissance quasi totale de la communauté bancaire helvétique et de son histoire y est également pour quelque chose. L'histoire des classes dirigeantes suisses, en particulier des élites économiques, reste très mal connue¹. Et les banquiers ne font pas exception à la règle, malgré la place considérable qu'occupent les banques dans l'économie suisse. Ce n'est pas le lieu de s'interroger sur les raisons de ce manque d'intérêt, qui relève tant des traditions historiographiques de ce pays que de la discrétion dont les banquiers savent si bien entourer non seulement leurs activités mais aussi leur personne.

Le fait est pourtant que, au niveau international, le monde de la banque et de la finance revient au premier plan dans les champs d'intérêt de l'histoire économique et sociale. Les thématiques se sont renouvelées, notamment par l'adoption de perspectives résolument comparatives. Si l'on s'en tient à l'approche en termes d'histoire sociale, qui sera la nôtre ici, l'une des questions principales est celle de la position spécifique des élites financières au sein des classes supérieures. Les élites financières se distinguent-elles des autres élites en raison de leur richesse, qui serait plus grande, ou de leurs liens avec le pouvoir politique, qui seraient plus étroits? Faut-il parler, dans le cas des banquiers, et plus particulièrement de la haute banque, d'une «aristocratie bourgeoise»²? Quels liens les élites bancaires entretiennent-elles avec les élites industrielles, et la nature de ces liens a-t-elle une incidence sur les relations entre banque et industrie? Pour ce qui est du cas suisse, l'une des

1 On relèvera cependant les travaux importants de F. JEQUIER sur le patronat horloger, en particulier *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e–XX^e siècles)*, Lausanne, 1983, ainsi que sa biographie de *Charles Veillon (1900–1971): essai sur l'émergence d'une éthique patronale*, Zurich, 1985. Notons également la thèse de G. BILLETTER sur le patronat de la métallurgie dans l'entre-deux-guerres: *Le pouvoir patronal*, Genève, 1985.

2 Sur la notion d'aristocratie bourgeoise, cf. J. HARRIS et P. THANE, «British and European Bankers 1880–1914: an Aristocratic Bourgeoisie?», in P. THANE, G. CROSSICK et R. FLOUD (éds), *The Power of the Past. Essays for Eric Hobsbawm*, Cambridge, 1984.

questions les plus importantes est celle de la formation d'une élite économique nationale. Au niveau politique, les élites continuent à s'enraciner dans la réalité cantonale; en est-il de même au niveau économique? Le secteur financier a, plus tôt que tout autre, pris une dimension nationale. L'émergence des grandes banques et l'extension de leur réseau d'agences à travers tout le pays ont-elles favorisé l'éclosion d'une bourgeoisie nationale? Le présent article tente d'apporter quelques réponses préliminaires à ces questions. Nous examinerons dans une première partie la question du poids du secteur financier dans l'économie suisse et sa signification sociale, et le problème de la définition des élites bancaires suisses. Dans une deuxième partie, nous analyserons les principales caractéristiques sociales de cette élite durant la période 1880-1960. Enfin, dans une troisième partie, nous reviendrons sur les questions posées plus haut.

I

Le rôle de la Suisse sur la scène financière internationale, en particulier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, est sans commune mesure avec la taille du pays³. Ceci soulève la question du poids de la banque et de la finance dans l'économie suisse: y pèsent-elles plus lourd que dans les autres pays européens? Et si tel est le cas, quelles en sont les implications sur la place des élites bancaires dans la société suisse?

Toute mesure comparative du poids de la finance, ou encore de ce que l'on a pu appeler la «maturité financière», dans différents pays est extrêmement difficile et les résultats fragmentaires que l'on peut obtenir ne sont pas toujours convaincants. Les travaux de l'économiste américain Raymond Goldsmith constituent cependant un pas important dans cette direction: on sait que Goldsmith établit une relation entre croissance des intermédiaires financiers et développement économique, exprimée dans son *Financial Interrelation Ratio*⁴. Mais il existe d'autres mesures possibles, comme le nombre de bureaux de banque par habitant, la part de la main d'œuvre engagée dans le secteur financier, ou encore le degré de concentration bancaire. Si l'on considère ces différents indicateurs, on découvre sans surprises une Suisse où la banque joue un rôle considérable, mais pas systématique-

3 Les ouvrages abondent sur ce thème, en particulier sur la période plus récente. Cf. en particulier M. IKLÉ, *Die Schweiz als internationaler Bank- und Finanzplatz*, Zurich, 1970, et plus récemment P. BRAILLARD, avec la collaboration de O. G. BETCHER et G. LUSENTI, *La place financière suisse. Politique gouvernementale et compétitivité internationale*, Genève, 1987. Peu d'études se sont interrogées sur le statut de la Suisse comme place financière internationale avant 1914 ou même dans l'entre-deux-guerres. On trouvera quelques remarques à ce sujet dans Y. CASSIS, «La place financière suisse et la City de Londres, 1890-1990», in P. BAIROCH et M. KÖRNER, *La Suisse dans l'économie mondiale*, Genève/Zurich, à paraître.

4 Cf. R. GOLDSMITH, *Financial Structure and Development*, New Haven et Londres, 1966.

ment plus grand que dans les pays voisins. C'est ainsi que le ratio actif des institutions financières sur produit national brut est, depuis 1880, plus élevé en Suisse que dans tous les autres pays développés⁵. Mais la contribution du secteur financier au produit national et la part de la main d'œuvre engagée dans ce secteur, tout en étant parmi les plus élevées, n'atteignent pas le niveau que l'on trouve, par exemple, en Grande-Bretagne: en 1931, 1,5% de la main d'œuvre suisse était employée dans le secteur financier contre 2,2% en Grande-Bretagne, et le secteur financier contribuait pour 3,3% au produit national suisse contre 5,6% pour le secteur financier britannique⁶. En 1929, la Suisse comptait également moins d'agences bancaires par habitant que l'Ecosse, l'Angleterre, les Etats-Unis ou la Belgique⁷. Par ailleurs, la concentration bancaire reste relativement faible en Suisse, du fait de la spécialisation du système bancaire⁸, empêchant par là un quelconque établissement de dominer entièrement ce système, comme par exemple la Société Générale de Belgique dans un pays de dimensions comparables. En 1929, avec un capital d'un milliard de francs belges – 715 millions de francs suisses –, la Société Générale de Belgique devient la plus grande banque d'Europe, banques anglaises comprises. En comparaison, le capital de la plus grande banque suisse d'alors, la Société de Banque Suisse, s'élève à 160 millions de francs suisses, ce qui la place quand même dans la bonne moyenne européenne⁹.

Ce n'est donc pas dans un secteur financier hypertrophié qu'il faut chercher d'éventuels traits distinctifs de l'élite bancaire suisse. En revanche, la structure du pays, le caractère fédéral de l'Etat suisse ont peut-être davantage imprimé leur marque. Car comment définir cette élite bancaire suisse? L'existence des banques cantonales, des caisses d'épargne et, même si leur nombre tend à diminuer au cours de la période considérée, des banques locales fait qu'il existe une élite financière dans chaque canton, qui entretient des liens avec les élites industrielles, politiques et administratives cantonales. On aurait donc là une première strate de l'élite financière suisse qui se retrouve, de façon condensée, dans le Conseil de banque de la Banque nationale suisse¹⁰. Il s'agit pourtant d'un groupe trop large qui, s'il reflète

5 *Ibid.*, pp. 209–211.

6 Cf. *Statistisches Jahrbuch der Schweiz*, 1932; C. H. FEINSTEIN, *National Income, Expenditure and Output of the United Kingdom, 1855–1965*, Cambridge, 1972.

7 Cf. Société des Nations, *Les banques commerciales 1913–1929*, Genève, 1931.

8 Cf. F. RITZMANN, *Die Schweizer Banken. Geschichte – Theorie – Statistik*, Berne et Stuttgart, 1973.

9 Cf. *Banking Almanac*, Londres, 1930/31.

10 Sur les organes de direction et de contrôle de la Banque nationale suisse, on consultera les volumes anniversaires de la banque: *Banque Nationale Suisse, 1907–1932*, Zurich 1932, en particulier pp. 300–303, *Banque Nationale Suisse 1907–1957*, Zurich, 1957 et *75^e anniversaire Banque Nationale Suisse. Les années 1957 à 1982*, Zurich, 1982. Sur les origines de la Banque nationale cf. R. ZIMMERMANN, *Volksbank oder Aktienbank? Parlamentsdebatten, Referendum und zunehmende Verbandsmacht beim Streit um die Nationalbankgründung 1891–1905*, Zurich, 1987.

bien le consensus helvétique, ne rend pas compte des clivages internes au monde de la banque, en particulier de la hiérarchie des centres financiers.

Existe-t-il un ou plusieurs centres financiers en Suisse? L'économiste et historien américain Charles Kindleberger, dans un article pionnier sur la formation des centres financiers, compare la situation de sept pays d'Europe et d'Amérique et conclut que la Suisse n'échappe pas à la règle selon laquelle il n'existe qu'un centre financier majeur par pays. Ce centre peut ne pas être la capitale politique: c'est le cas par exemple de New York aux Etats-Unis. En Suisse, Zurich aurait émergé irrésistiblement dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle pour reléguer Genève et Bâle au second plan. Comme le remarque Kindleberger, les gnomes sont ceux de Zurich, pas de la Suisse¹¹. Dans cette perspective, les élites bancaires suisses se réduiraient aux élites financières zurichoises. Une telle option serait cependant restrictive. Sans trancher dans le débat sur l'existence d'un ou plusieurs centres financiers en Suisse, on peut constater que la position dominante de Zurich n'a jamais été aussi forte que celle des capitales financières des autres pays européens, y compris Berlin pour l'Allemagne entre 1871 et 1945. Cette option serait également limitative dans le cadre de l'analyse d'un groupe social, dont les frontières ne coïncident pas nécessairement avec celles de l'activité économique.

Toute définition comporte une part de choix et court le risque d'apparaître quelque peu arbitraire. Nous avons considéré que les membres de l'élite bancaire suisse doivent avoir, au moins potentiellement, une stature nationale, voire internationale. Cette définition exclut, outre les banques locales, les banques cantonales, même si leur bilan global reste, à l'exception des années 1920, supérieur à celui des grandes banques jusqu'après la Seconde Guerre mondiale¹². Elle signifie que cette élite se trouve concentrée dans les grandes banques, sociétés financières et banques privées de Zurich, Bâle et Genève.

On a retenu pour l'analyse la principale institution bancaire de chacune de ces places: à Zurich, le Crédit Suisse; à Bâle, la Société de Banque Suisse; à Genève, l'Union Financière et, après sa disparition en 1934, les principales banques privées¹³. L'importance croissante de l'Union de Banque Suisse ne pouvait être ignorée. On a donc également retenu cette banque à partir de sa fondation en 1912, ce qui permet en même temps de donner un peu plus de poids à la place zurichoise. Enfin, les instances dirigeantes de la Banque

11 C. P. KINDLEBERGER, «The formation of financial centers», in *Economic Response. Comparative Studies in Trade, Finance and Growth*, Cambridge, Mass., 1978, pp. 100-105.

12 Cf. RITZMANN, *Schweizer Banken*, *op. cit.*

13 Les banques suivantes ont été sélectionnées: Bordier & Cie, Darier & Cie, Ferrier, Lullin & Cie, Hentsch & Cie, Lombard, Odier & Cie, Mirabaud & Cie et Pictet & Cie. On a retenu deux associés par banque. Le manque de données biographiques sur les associés actifs en 1960 nous a contraint à ne pas inclure les banquiers privés genevois dans certaines des statistiques de cette année.

nationale suisse font évidemment partie intégrante de l'élite financière du pays. On a considéré comme appartenant à l'élite les membres des conseils d'administration – pour la Banque nationale suisse, le Comité de banque – et des directions générales, ainsi que les associés dans le cas des banques privées. L'analyse a porté sur tous les individus actifs en 1880, 1900, 1920, 1940 et 1960, compte tenu des informations biographiques que l'on a pu trouver à leur sujet¹⁴.

II

La période 1880–1960 voit se mettre en place le système bancaire suisse moderne, caractérisé par la position prépondérante des grandes banques, leurs liens avec les grandes entreprises industrielles multinationales, et la place privilégiée de la Suisse dans les affaires financières internationales. Mais c'est également une période où la composition des élites bancaires suisses subit des transformations importantes, qui se manifestent plus particulièrement dans trois domaines. Premièrement, le remplacement des intérêts privés familiaux par des représentants des grandes entreprises au sein des conseils d'administration des grandes banques. Deuxièmement, le degré croissant de professionnalisme au sein de l'élite bancaire, qui se manifeste notamment par l'affirmation du pouvoir des directeurs salariés aux dépens des administrateurs. Troisièmement, un recrutement plus diversifié, tant au plan géographique qu'au plan socio-professionnel, de ces élites. Il est important de noter que ces transformations ne s'opèrent véritablement qu'à la fin de la période considérée, avec la génération active en 1940 et surtout en 1960.

Les traditions bancaires de Zurich, Bâle et Genève sont, on le sait, fort différentes. Bâle et Genève sont des centres financiers beaucoup plus anciens où des dynasties de banquiers privés prospèrent depuis plusieurs générations. A Zurich, au contraire, on ne trouve au début du dix-neuvième siècle qu'une poignée de banquiers privés. Ce seront les négociants et industriels qui fonderont les premières banques par actions pour soutenir leurs activités en pleine expansion. La Bank in Zürich, fondée en 1837, est la première banque par actions de Suisse, mais le Crédit Suisse, fondé en 1856, connaît un succès beaucoup plus spectaculaire¹⁵. A Bâle et à Genève, la forte présence des banquiers privés fait obstacle à la formation de banques par actions, au moins jusqu'à ce que les banquiers privés prennent eux-mêmes cette initia-

14 Les données biographiques ont été principalement recueillies dans les notices nécrologiques des journaux, notamment celles conservées au Wirtschaftsarchiv à Bâle. On a également utilisé les dictionnaires biographiques, ouvrages de référence et monographies d'entreprises. Sauf indication contraire, il ne sera pas fait référence au détail de ces sources dans la suite de l'article.

15 Sur l'histoire du Crédit Suisse, cf. W. A. JÖHR, *Schweizerische Kreditanstalt 1856–1956*, Zurich, 1956.

tive. C'est ainsi que la Banque Commerciale de Bâle est fondée en 1863 et le Basler Bankverein en 1872 qui deviendra en 1897, après un certain nombre de fusions, la Société de Banque Suisse¹⁶. A Genève, les banquiers privés limitent leur coopération aux émissions d'emprunts et au financement d'entreprises dépassant les capacités individuelles de chacun d'eux. Ils fondent à cet effet en 1872 l'Association financière de Genève qui devient en 1890, après sa fusion avec la Banque nouvelle des chemins de fer, l'Union Financière. Ce n'est que durant l'Entre-deux-guerres que la banque privée genevoise soutiendra le développement d'une banque commerciale, le Comptoir d'Escompte, fondé en 1855 mais jusque-là surtout lié à la petite entreprise locale. Sa croissance rapide après la Première Guerre mondiale le fera figurer au rang de «grande banque» dans les années 1920, mais il connaîtra des difficultés au début des années 1930, fusionnera avec l'Union Financière sous le nom de Banque d'Escompte Suisse et s'effondrera finalement en 1934¹⁷.

Malgré ces différences de tradition, il ne paraît pas y avoir, sur le plan sociologique, de différences fondamentales dans la composition des élites financières de Zurich, Bâle et Genève: dans les trois villes, elles restent formées de membres des élites économiques traditionnelles. Ceci apparaît très nettement si l'on compare les conseils d'administration de la Société de Banque Suisse et du Crédit Suisse qui, jusqu'en 1945, sont très nettement les deux plus grandes banques du pays avant d'être rejointes par l'Union de Banque Suisse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Jusqu'en 1914, le conseil d'administration de la Société de Banque Suisse est composé en majorité de banquiers. Ce sont d'une part les membres des familles des banques privées fondatrices: les Laroche, Burckhardt, Ehinger, Passavant et autres; d'autre part des représentants des banques allemandes intéressées au capital de la banque à sa fondation et qui disparaîtront avec la Première Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1940 que les banquiers privés bâlois ne sont plus majoritaires au conseil d'administration de la Société de Banque Suisse; ils ne détiennent alors qu'environ un tiers des sièges et ils ont quasiment disparu en 1960. A leur place, on trouve des représentants d'intérêts économiques divers, mais essentiellement des dirigeants de grandes entreprises industrielles: en premier lieu Ciba, bien sûr, dans la chimie, mais également Von Roll ou Georg Fischer dans l'industrie des machines, Holderbank dans le ciment, ainsi que des dirigeants de grandes compagnies d'assurances comme la Suisse ou Helvetia. De quantité négligeable avant 1940, les représentants de ces intérêts économiques forment cette année-là

16 Sur la Société de Banque Suisse, cf. H. BAUER, *Société de Banque Suisse 1872-1972*, Bâle, 1972.

17 Cf. J. SEITZ, *Histoire de la banque à Genève*, publié par le Comptoir d'Escompte de Genève à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, Genève, 1931. Sur la crise bancaire à Genève, cf. A. SPIELMANN, *L'aventure socialiste genevoise*, Lausanne, 1981.

près de la moitié du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, et près des deux tiers en 1960, le reste comprenant quelques banquiers professionnels, le plus souvent des anciens directeurs généraux promus au conseil d'administration, et l'un ou l'autre homme politique ou membre des professions libérales, soit la composition type du conseil d'administration d'une grande banque suisse moderne.

Le conseil d'administration du Crédit Suisse reste dominé dans sa première phase par des intérêts économiques liés à la première révolution industrielle, c'est-à-dire des industriels et négociants du textile. Jusqu'en 1940 à nouveau, 80% des hommes d'affaires siégeant au conseil d'administration du Crédit Suisse appartiennent à cette catégorie, date à partir de laquelle leur nombre diminue dans les mêmes proportions que celle des banquiers privés à la Société de Banque Suisse. Cette présence massive des intérêts textiles survit longtemps au déclin de cette branche industrielle dans l'économie suisse et doit probablement être attribuée à des droits acquis dans la banque. On trouve par exemple des représentants de la famille Abegg au conseil d'administration du Crédit Suisse sans interruption de 1868 à 1953. Tous sont associés de la maison Abegg & Cie, négociants en soie, une firme qui dispose en 1923 d'un capital de deux millions de francs et emploie 47 personnes¹⁸. Carl Abegg, le fondateur de la firme, est président du Crédit Suisse de 1883 à 1911; c'est la plus longue présidence de l'histoire de la banque, plus longue encore que celle d'Alfred Escher, le fondateur historique du Crédit Suisse. Le fils et le petit-fils de Carl Abegg lui succèdent au conseil d'administration. Les Jenny sont une autre dynastie représentative de ce groupe d'intérêts. Tisseurs et filateurs de coton à Ziegelbrücke, dans le canton de Glaris, leur présence au conseil d'administration du Crédit Suisse s'étend sur trois générations, de 1869 à 1961. La firme familiale, avec 625 ouvriers en 1880¹⁹, compte alors parmi les plus grandes entreprises du pays; avec 600 ouvriers à la fin des années 1950²⁰, elle est devenue une entreprise de taille moyenne, mais son chef compte encore parmi les notabilités de la banque. Comme dans le cas de la Société de Banque Suisse, on ne trouve pour ainsi dire pas de représentants de l'industrie mécanique ou électrique avant 1940. Ce qui n'empêche pas le Crédit Suisse d'être engagé dans le financement de l'industrie électrique dès ses débuts à la fin du dix-neuvième siècle, notamment à travers sa filiale, la Bank für elektrische Unternehmungen, également connue sous le nom de Elektrobank²¹, à la tête de laquelle se trouvent des dirigeants du Crédit Suisse.

18 Archives Fédérales, Berne, Fabriken-Verzeichnis E 7172 (A1) 1923.

19 *Ibid.* 1895.

20 *Ibid.* E 7172 (B 1967/142) 1960.

21 Cf. P. HERTNER, «Les sociétés financières suisses et le développement de l'industrie électrique jusqu'à la Première Guerre mondiale», in F. CARDOT (dir.), 1880-1980. *Un siècle d'électricité dans le monde*, Paris, 1987, pp. 341-355.

La composition du conseil d'administration de l'Union de Banque Suisse n'est pas très différente de celle du Crédit Suisse, bien que les branches industrielles représentées y soient d'entrée plus diverses et la présence dynastique un peu moins marquée. Du fait de ses origines – Winterthour et St-Gall – la banque reste, jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, entre les mains de notables provinciaux²². Suite à sa croissance très rapide dans les années 1950, son conseil d'administration devient à l'ouverture de la décennie suivante beaucoup plus représentatif des intérêts des grandes entreprises suisses que celui du Crédit Suisse. La situation est évidemment différente à Genève, où les banques privées restent entièrement sous contrôle familial. Mais ceci n'a pu se faire qu'au prix d'une certaine marginalisation, en se spécialisant dans une activité bancaire – la gestion de fortune – compatible avec une firme familiale de petite taille.

À la Banque nationale suisse, enfin, la composition du comité de banque est très différente de celle des conseils d'administration des banques commerciales. Le comité de banque est une délégation du conseil de banque, lui-même nommé en partie par l'assemblée générale et en partie par le Conseil fédéral. Des considérations politiques ainsi que la nécessité de maintenir un équilibre dans la représentation des intérêts économiques et dans celle des cantons interviennent donc dans sa composition. Le comité de banque est également moins nombreux qu'un conseil d'administration: sept membres d'abord, puis dix à partir de 1953. Le changement le plus net que l'on peut observer entre 1906 et 1960 est le remplacement des banquiers professionnels, le plus souvent d'anciens dirigeants de banques cantonales, par des représentants des intérêts économiques et des associations professionnelles. Alors qu'en 1906 et 1920, quatre membres du comité de banque sur sept étaient des banquiers, dont le président J. Hirter, ancien dirigeant de la Banque Cantonale de Berne, il n'y en a plus que deux en 1940, G. Bachmann, ancien directeur général de la Banque nationale et le banquier privé genevois Ed. Bordier, et un sur dix en 1960, le genevois Ed. Barbey, associé de Lombard, Odier & Cie. Dès 1940, en revanche, le président du Vorort et celui de l'Union Suisse des Paysans siègent au comité de banque; ils sont rejoints en 1960 par le président de l'Union Syndicale Suisse.

L'autre transformation dans la composition des élites bancaires suisses est l'affirmation des directeurs salariés. Ils occupent très tôt une position centrale dans une banque comme le Crédit Suisse, qui ne compte à ses débuts aucun banquier professionnel dans son conseil d'administration. Pour la raison inverse, ils ne s'imposent que plus tard à la Société de Banque Suisse, où le poste d'administrateur-délégué n'est créé qu'en 1900; en 1939, à la suite d'une réorganisation interne, les responsabilités des administrateurs sont

22 Sur l'Union de Banque Suisse, cf. *Union de Banque Suisse 1862, 1912, 1962*, Zurich, 1962, et R. STREHLE et al., *Ganz Oben – 125 Jahre Schweizerische Bankgesellschaft*, Zurich, 1987.

déléguées à la direction générale²³. Quoi qu'il en soit, à partir des années 1920, le nombre des directeurs généraux oscille entre quatre et six dans les trois grandes banques commerciales. La position des directeurs généraux des banques suisses est plus proche de celle des membres du *Vorstand* d'une banque allemande que de celle d'un *general manager* d'une banque anglaise²⁴, tant en ce qui concerne leur statut social que leur statut professionnel. Les directeurs généraux sont chargés de la gestion de la banque tant au niveau des prises de décisions stratégiques qu'à celui de la responsabilité de la bonne marche des affaires courantes. De plus, ce sont eux, plutôt que les administrateurs, qui représentent leur banque aux conseils d'administration de sociétés où celle-ci aurait des intérêts. Cette distinction est importante, car les études se bornant à relever les croisements de postes d'administrateurs risquent d'aboutir à des conclusions erronées.

Quasiment tous les directeurs généraux deviennent administrateurs, souvent en fin de carrière, plus tôt pour ceux qui seront destinés à devenir les véritables chefs de leur banque. Car à partir des années 1910–1920, les présidents des grandes banques sont, à de rares exceptions près, d'anciens directeurs généraux. Pour autant que l'on puisse en juger d'après l'information disponible, les directeurs généraux apparaissent, contrairement à l'Angleterre, voire même à la France, provenir du même milieu social que les administrateurs. Ceci est particulièrement vrai à Genève, où les deux directeurs généraux de l'Union Financière, Albert Turrettini puis Frédéric Dominici, appartiennent à de vieilles familles patriciennes du canton. Dans la première phase de l'histoire des grandes banques, où les intérêts d'affaires privés familiaux continuent à dominer, les directeurs généraux tendent à se recruter davantage dans le milieu des professions libérales ou enseignantes que dans celui des affaires. Un certain nombre d'entre eux, en particulier ceux qui atteignent le sommet, ont fait des études universitaires, en général une formation juridique, mais jusqu'à la fin de la période considérée, un simple apprentissage n'est pas nécessairement un handicap à la réussite d'une carrière bancaire. Ces carrières se font le plus souvent dans la même banque. Certains directeurs sont cependant recrutés dans les banques cantonales voire à la Banque nationale. Adolf Jöhr, par exemple, a dirigé le troisième département de la Banque nationale avant de devenir directeur général du Crédit Suisse de 1918 à 1939 puis président de 1940 à 1953. D'autres sont d'anciens hauts-fonctionnaires. Par exemple Peter Vieli, fils de négociant, est quelque temps dans le service diplomatique puis au départe-

23 H. BAUER, *Société de Banque Suisse*, op. cit., pp. 266–267.

24 On trouve d'intéressantes comparaisons internationales dans N. HORN, «Aktienrechtliche Unternehmensorganisation in der Hochindustrialisierung (1860–1920). Deutschland, England, Frankreich und die USA im Vergleich», in N. HORN et J. KOCKA (éds), *Recht und Entwicklung der Grossunternehmen im 19. und frühen 20. Jahrhundert*, Göttingen, 1979, pp. 123–189.

Tableau 1. Origines socio-professionnelles des élites bancaires

Profession du père	1880	1900 ¹	1920 ²	1940	1960
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Banquier	7 (18)	8 (13)	17 (18)	13 (15)	12 (12)
Famille bancaire	8 (21)	7 (12)	8 (8)	5 (6)	–
Autres hommes d'affaires	6 (15)	8 (13)	7 (7)	19 (21)	29 (29)
Homme politique, haut fonctionnaire, professions libérales	3 (8)	4 (7)	11 (12)	10 (11)	12 (12)
Petite-bourgeoisie, milieux ouvriers et populaires	1 (2)	0 (0)	4 (4)	4 (4)	4 (4)
Pas d'information	14 (36)	33 (55)	49 (51)	38 (43)	43 (43)
	39 (100)	60 (100)	96 (100)	89 (100)	100 (100)

1 Banque Nationale Suisse: 1906

2 Union de Banque Suisse dès 1920

Source: Calculs et estimations des auteurs d'après un échantillon de banquiers.

ment de l'Economie publique avant de devenir directeur général du Crédit Suisse de 1937 à 1952. Rudolf Speich passe aussi quelque temps au département de l'Economie publique avant d'être recruté par la Société de Banque Suisse en 1920, à l'âge de trente ans. Né à Beyrouth, fils d'un homme d'affaires glaronnais, il épouse la fille d'un industriel du même canton, Fritz Jenny, membre de la dynastie du Crédit Suisse à laquelle il a été fait référence plus haut. Speich est président de la Société de Banque Suisse de 1944 à 1961. Autorité professionnelle et statut social des directeurs généraux vont donc de pair.

La troisième transformation dans la composition des élites bancaires suisses est la plus difficile à évaluer en raison du grand nombre de cas au sujet desquels les informations biographiques font défaut. Elle concerne le recrutement de cette élite, que l'on peut analyser en termes sociaux, socio-professionnels ou encore géographiques. En dépit de ces difficultés, et en faisant preuve à la fois de prudence et d'imagination, on peut dégager les grandes tendances de l'évolution qui se produit entre 1880 et 1960.

L'élite financière appartient indiscutablement aux classes supérieures suisses. Dans un pays, ou tout au moins dans des villes où il n'existe pas d'aristocratie terrienne, le patriciat urbain est principalement constitué par des familles bancaires et négociantes qui ont des ramifications dans la politique, les professions libérales, l'université, l'Eglise. Comme l'indique le tableau 1, au sein de ces classes bourgeoises, les membres de l'élite bancaire sont en majorité des fils d'hommes d'affaires. Bien que les chiffres doivent être considérés avec prudence, il apparaît probable que la majorité des pères

Tableau 2. Etudes des élites bancaires suisses

	1880	1900 ¹	1920 ²	1940	1960 ³
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Apprentissage	8 (21)	11 (18)	11 (11)	14 (16)	9 (10)
Etudes secondaires, commerciales ou techniques..	2 (5)	6 (10)	10 (10)	10 (11)	5 (6)
Université	5 (13)	7 (12)	23 (24)	33 (37)	47 (52)
Pas d'information	24 (61)	36 (60)	52 (55)	32 (36)	29 (32)
	39 (100)	60 (100)	96 (100)	89 (100)	90 (100)

1 Banque Nationale Suisse: 1906

2 Union de Banque Suisse dès 1920

3 Banquiers privés genevois non compris

Source: Calculs et estimations des auteurs d'après un échantillon de banquiers.

de banquiers et administrateurs de banque dont la profession ne nous est pas connue appartienne au monde des affaires. Ceci indiquerait un degré de circulation limité entre les différentes élites durant la première partie de la période considérée. A nouveau une coupure peut être observée autour de 1940–1960, non pas en termes de recrutement social, mais en termes de recrutement socio-professionnel. La présence plus nombreuse de fils d'hommes politiques, médecins, juristes, professeurs ainsi que de cadres supérieurs d'entreprises privées classés sous la rubrique «autres hommes d'affaires» reflète l'augmentation de la représentation des grandes entreprises dans les conseils d'administration des grandes banques. La persistance d'une minorité non négligeable de fils de banquiers est due à la présence des banquiers privés genevois, qui constitue cependant l'une des données de la composition des élites bancaires suisses. Les banquiers provenant des milieux de la petite bourgeoisie ou de la classe ouvrière restent des cas exceptionnels. On en trouve pourtant quelques-uns à la tête des plus grandes banques. Ainsi Léopold Dubois, qui vient d'une famille ouvrière de La Chaux-de-Fonds. Né en 1859, il est quelque temps instituteur, suit des cours à l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon, organise et dirige l'Ecole de Commerce de Neuchâtel, avant d'être nommé directeur de la Banque Cantonale de Neuchâtel. Il est ensuite directeur général des Chemins de fer fédéraux avant de devenir, en 1906, administrateur délégué de la Société de Banque Suisse, puis président de 1920 à 1928. Ou Fritz Richner, fils d'un employé des CFF, qui entre à l'Union de Banque Suisse comme employé de bureau en 1918 et en gravit tous les échelons jusqu'à la direction générale en 1941 et finalement la présidence en 1953.

Le type d'études suivies n'est pas en soi un indicateur de statut social. En particulier dans les banques privées, la tradition de l'apprentissage bancaire

suivi d'un stage dans une banque amie, de préférence à l'étranger, avant d'être admis comme associé se prolonge tard dans tous les pays d'Europe. Comme on peut le voir sur le tableau 2, deux traits caractérisent les études des élites bancaires suisses. Le premier est la persistance de la formation pratique à travers un apprentissage sans études universitaires. S'il est plus répandu parmi les générations les plus anciennes, il se maintient tout au long de la période considérée et jusqu'à la génération active en 1960, il reste possible de se hisser jusqu'au sommet d'une grande banque en ayant commencé comme apprenti. On vient de citer le cas de Fritz Richner à l'Union de Banque Suisse, c'est également celui d'Ernst Gamper, directeur-général du Crédit Suisse en 1941 et président de 1953 à 1963. Le second trait, à l'opposé, est le nombre croissant de banquiers et d'administrateurs de banque qui font des études universitaires. On remarque une première progression avec la génération active au lendemain de la Première Guerre mondiale. Mais le véritable tournant s'opère avec la génération active en 1960, où 55% du total des cas ont fait des études universitaires; la proportion s'élève à 77% si l'on ne prend en compte que ceux dont le détail des études nous est connu. Les études de droit et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich sont les deux filières le plus souvent choisies.

On dispose de très peu d'informations sur d'autres aspects de l'intégration sociale, en particulier les mariages. L'enquête sur l'appartenance sociale ou professionnelle des beaux-pères constitue l'une des tâches les plus fastidieuses de toute recherche prosopographique et il n'a pas été possible de la mener à bien dans le cadre de cette étude. Dans l'état actuel de la recherche, on peut estimer que, étant donné la structure fédérale de la Suisse, la vie sociale et les réseaux de relations sont beaucoup plus forts au niveau cantonal qu'au niveau national, étant donné que ni la capitale politique, Berne, ni le centre économique le plus dynamique, Zurich, n'ont supplanté le rôle économique, social et politique des cantons. Les indications éparses que l'on possède sur les mariages vont d'ailleurs dans ce sens, en particulier le très fort niveau d'endogamie au sein des familles bancaires bâloises et genevoises.

Il est à cet égard significatif qu'en dépit de leur croissance et de leur extension à l'ensemble du territoire, les grandes banques n'ont pas perdu, tout au long de la période considérée, le caractère cantonal de leurs origines. Jusqu'en 1960, les membres du conseil d'administration du Crédit Suisse sont en majorité, ou à peu près, zurichois, et cette proportion a pu atteindre 70% avant 1914 (voir tableau 3). La proportion de Zurichois est à peine inférieure au conseil d'administration de l'Union de Banque Suisse et parmi eux, ceux originaires de Winterthur passent de 90% en 1920 à 75% en 1940 et 60% encore en 1960! Les Saint-Gallois, qui constituent la seconde composante de la banque à sa fondation, perdent rapidement toute représentation significative pour des raisons qu'il n'a pas été possible de déceler. La proportion de Bâlois décline un peu plus vite à la Société de Banque Suisse,

Tableau 3. Origines cantonales des administrateurs des banques commerciales

		Zurich	Bâle	Autres cantons	Nombre de cas
1880	Crédit Suisse	9	–	4	13
	Société de Banque Suisse	–	9	6	15
1900	Crédit Suisse	8	–	5	13
	Société de Banque Suisse	5	6	11	21
1920	Crédit Suisse	9	1	9	19
	Société de Banque Suisse	1	7	10	18
	Union de Banque Suisse	10	–	9	19
1940	Crédit Suisse	11	1	6	18
	Société de Banque Suisse	2	9	8	19
	Union de Banque Suisse	8	–	10	18
1960	Crédit Suisse	9	–	10	19
	Société de Banque Suisse	3	4	12	19
	Union de Banque Suisse	10	2	13	25

Source: Estimations des auteurs d'après un échantillon de banquiers.

probablement en raison du caractère dominant de la place financière zurichoise, de la taille respective des deux cantons, de changements plus importants opérés à la suite de fusions ou encore de la persistance de traditions dont on ne saurait négliger l'importance.

L'activité parlementaire des membres de l'élite bancaire suisse n'aide pas beaucoup à clarifier l'interaction entre les niveaux cantonal et national, dans la mesure où cette activité demeure extrêmement limitée. Les grandes banques comptent en général dans leurs rangs un ou deux députés au Conseil national ou au Conseil des Etats ainsi que dans un parlement cantonal, les deux fonctions étant en général assumées par la même personne. Quelques notables cantonaux, en particulier à Genève, sont actifs dans un conseil municipal ou comme maire de la commune de leur résidence secondaire. Enfin, un très petit nombre de banquiers ou administrateurs de banques ont exercé des fonctions dans un exécutif cantonal ou même fédéral, comme Arthur Hoffmann ou Nello Celio, qui ont tous deux été quelque temps administrateurs du Crédit Suisse, ou Eduard von Steiger, membre du comité de banque de la Banque nationale. Ceci n'est évidemment pas une indication de l'influence politique de la communauté bancaire suisse qui s'exerce à travers d'autres canaux, notamment l'Association suisse des banquiers, fondée en 1912, dont l'histoire constituerait un thème de recherche passionnant, mais qui ne peut être développé ici.

III

Il est temps de revenir sur les deux questions posées au début de cette étude: dans quelle mesure les élites bancaires suisses constituent-elles une élite économique distincte? Quelles sont les spécificités de cette élite, en comparaison avec les autres pays européens?

La notion d'aristocratie bourgeoise désigne en premier lieu des banquiers privés, de préférence engagés dans des opérations financières internationales et appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler la «Haute banque». Ce type de banquier existe indiscutablement en Suisse, en particulier dans des villes comme Genève ou Bâle. On peut considérer que, à maints égards, les banquiers privés genevois sont les représentants-types de l'aristocratie bancaire: en raison de leur fortune, du maintien du contrôle familial sur des maisons de vieille réputation, de leur réseau de relations internationales, de leur mode de vie de type aristocratique ou encore du patronage qu'ont pu pratiquer ces familles. De plus, leur longévité les rend davantage comparables aux *merchant banks* de la City de Londres qu'à leurs homologues plus naturelles, la haute banque parisienne²⁵. Une différence fondamentale sépare cependant les banquiers privés genevois de ceux de Londres ou de Paris, et qui remonte au début de la période considérée: les banquiers privés genevois constituent une «aristocratie bourgeoise», mais uniquement à l'intérieur des frontières du canton de Genève. Avec le développement des grandes banques et l'importance croissante de Zurich comme principale place financière du pays, leur pouvoir économique et leur influence politique, bien que nullement négligeables, ne pouvaient que décliner, d'autant plus que leurs intérêts économiques, par exemple dans les compagnies d'assurances ou les sociétés financières, étaient surtout centrés sur des compagnies basées à Genève. La comparaison avec une ville comme Hambourg apparaît en revanche plus judicieuse. Hambourg est également une ville de vieille tradition bancaire et marchande, restée longtemps dominée par des familles patriciennes profondément imbues de leur statut social²⁶. Et si Hambourg a réussi à maintenir sa position de centre financier européen voire mondial, elle n'en a pas moins été reléguée au second plan, d'abord par Berlin puis par Francfort.

A partir de la période de l'Entre-deux-guerres, ce sont les directeurs-généraux des grandes banques qui occupent la position dominante dans le monde de la banque en Suisse. Bien que jouissant d'un grand pouvoir et d'une

25 Pour quelques comparaisons avec Londres et Paris cf. Y. CASSIS, *Les banquiers de la City à l'époque edouardienne, 1890–1914*, Genève, 1984; A. PLESSIS, *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, 1985; et «Bankers in French Society 1880s–1960s», in Y. CASSIS (éd.), *Finance and Financiers in European History, 1880–1960*, Cambridge, à paraître.

26 Cf. D. AUGUSTINE, «The Banker in German Society, 1890 to 1930», in CASSIS (éd.), *Finance and Financiers, op. cit.* Cf. également R. J. EVANS, *Death in Hamburg. Society and Politics in the Cholera Years 1830–1910*, Oxford, 1987.

position au sommet de la hiérarchie sociale, on ne saurait les considérer comme formant une élite des affaires distincte, au même titre par exemple que leurs homologues de la City de Londres, que l'on désigne d'ailleurs par le terme de *City men*. La situation en Suisse se rapproche davantage du modèle de l'Europe continentale, où les dirigeants des grandes banques sont membres à part entière d'une élite comprenant les dirigeants salariés des plus grandes entreprises, qu'elles soient financières ou industrielles, ainsi que la bureaucratie de l'Etat.

Plutôt que l'existence d'une aristocratie bourgeoise avant 1914, comme en Angleterre ou en France, ou d'une élite des affaires distincte au vingtième siècle, ce qui apparaît particulièrement frappant dans le cas suisse, c'est la très forte intégration des banquiers et des industriels, et plus généralement des différentes élites, une intégration qui est probablement plus poussée que dans les autres pays européens. Jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cette intégration nous paraît être principalement due à la structure fédérale de la Suisse. Les réseaux de relation entre les élites bancaires et les autres élites des trois centres financiers considérés dans cette étude restent jusqu'alors du même type que ceux qui existent au niveau régional dans les autres pays européens. Et l'on sait que les réseaux de relations régionaux sont beaucoup plus denses que ceux existant au niveau national. Mais contrairement à ce qui se passe en Suisse, dès la fin du dix-neuvième siècle, les grandes institutions financières des pays voisins ne font plus partie de ces réseaux de relations régionaux. On peut prendre l'exemple de la Midland Bank, fondée en 1836 par des industriels de Birmingham, ou celui du Crédit Lyonnais fondé en 1863 par des hommes d'affaires de Lyon. Le Crédit Lyonnais se déplace à Paris en 1865 déjà, la Midland Bank à Londres en 1891²⁷. Dans les deux cas, elles deviennent rapidement, notamment en ce qui concerne leurs organes de direction, des banques nationales et non plus régionales. En Suisse, à la faveur de la Première Guerre mondiale, deux banques, le Crédit Suisse et la Société de Banque Suisse, atteignent une dimension européenne, mais restent longtemps encore entre les mains d'une élite de type local. Le fait que Zurich, qui n'avait pas d'anciennes traditions bancaires, soit devenu simultanément le centre industriel et financier du pays a pu renforcer cette tendance. Mais les liens étroits entre la Société de Banque Suisse et l'industrie chimique bâloise ne peuvent être uniquement attribués à des relations d'affaires réciproquement fructueuses. Après la Seconde Guerre mondiale, et en particulier à partir des années 1960, avec l'interaction plus grande entre l'Etat, les principales institutions financières et les grandes entreprises industrielles multinationales, l'exemple suisse devient beaucoup plus familier.

27 Cf. J. BOUVIER, *Le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882. Les années de formation d'une banque de dépôts*, 2 vols, Paris, 1961; A. R. HOLMES et E. GREEN, *Midland. 150 years of banking business*, Londres, 1986.